



**Préparation au  
Concours  
professionnel de l'ENM**

Responsables de la formation :  
Edouard VERNY - Cécile CHAINAIS

Directrice des études :  
Elléa RIPOCHE

**CONCOURS  
PROFESSIONNEL  
DE L'ENM  
2025-2026**

---

# Préparation au Concours professionnel de l'ENM

## 1. a) EXPOSE DES MOTIFS

Le décret n°2024-772 du 7 juillet 2024 a tiré les conséquences de la **réforme des voies d'accès à la magistrature**, issue de la loi organique n° 2023-1058 du 20 novembre 2023. Il instaure un nouveau « concours professionnel » qui a vocation à remplacer le « concours complémentaire » à partir de janvier 2025. Il convient dans un premier temps d'expliquer à quel public se destine ce concours.

## b) PUBLIC DE CETTE FORMATION

Le concours professionnel est destiné aux **professionnels** (âgés de 57 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours) titulaires d'un diplôme Bac + 4 et justifiant d'une **expérience particulièrement qualifiante** d'au moins sept années pour les fonctions du second grade et d'au moins quinze années pour les fonctions du premier grade.

## 2. FORMATION PROPOSEE PAR L'IEJ « PIERRE RAYNAUD »

L'IEJ « Pierre Raynaud » se propose de mettre en place une formation visant à préparer les professionnels à ce concours, au vu du profil des candidats concernés.

A cette fin, seront proposés : des photocopiés (2.1), des cours accessibles en ligne en direct (avec possibilité d'être révisés en différé) (2.2), des entraînements (2.3) et, enfin, la mise à disposition de ressources numériques (2.4). La formation, proposée entièrement en distanciel, représente ainsi un total de **74 heures par candidat**.

### Mise à disposition de supports photocopiés de cours :

1. Un photocopié relatif à la méthodologie de la note de synthèse
2. Un photocopié relatif aux institutions judiciaires
3. Un photocopié relatif à la déontologie et la discipline des magistrats
4. Selon **l'option choisie** à l'oral :
  - Trois photocopiés en matière pénale : droit pénal, procédure pénale et droit pénal spécial
  - Trois photocopiés en matière civile : procédure civile, droit des obligations, droit des biens et de la famille.

## Cours accessibles en ligne :

➤ Cours de méthodologie de la note de synthèse	<b>10 h CM</b>
➤ Conférences de méthodologie appliquée en droit pénal et procédure pénale - entraînement au cas pratique	<b>16 h CM</b>
➤ Conférences de méthodologie appliquée en droit civil et procédure civile - entraînement aux cas pratique	<b>16 h CM</b>
➤ Conférences d'actualité judiciaire (14 h CM)	<b>14 h CM</b>
➤ Cours de méthodologie de l'entretien oral	<b>20 h CM</b>
➤ Conférences animées par des professionnels de la justice	<b>10 h CM</b>

## Entraînements en distanciel :

- 4 concours blancs de note de synthèse
- 2 simulations orales individuelles : **2 h**
- 2 entraînements de langue anglaise : **2 h**

## Mise à disposition de ressources numériques

Mise à disposition de ressources numériques (revues générales et spécialisées numériques notamment Dalloz, LexisNexis, Lextenso et Lamy). Accès aux ouvrages numériques des éditions Dalloz (Précis, Hypercours, Cours, Mémentos).

# Programme des épreuves

Les épreuves du concours comprennent une épreuve d'**admissibilité** et une épreuve d'**admission**.

## 1. ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

- L'épreuve d'admissibilité consiste en une **note de synthèse** rédigée à partir d'un dossier de nature juridique (durée : cinq heures ; coefficient 4).
- L'épreuve consiste en la **rédaction d'une note** portant sur une problématique juridique, sur la base d'un **dossier documentaire** composé d'un ensemble de documents, d'un volume d'une trentaine à une quarantaine de pages dactylographiées, pouvant être des éléments d'un dossier judiciaire, décisions de justice, articles de doctrine, textes normatifs, articles de presse, statistiques, extraits d'ouvrages ou de rapports, etc.
- Les candidats doivent **synthétiser** objectivement les éléments du dossier, **identifier la problématique** et faire un choix éclairé parmi les informations contenues dans les seuls documents leur paraissant utiles.
- L'épreuve a pour objet de vérifier l'aptitude des candidats à l'**analyse** et à la **synthèse** ainsi que leurs qualités de rédaction.

## 2. ÉPREUVE D'ADMISSION

- L'épreuve d'admission consiste en un **entretien avec le jury** comprenant un exposé de dix minutes portant sur un cas pratique se rapportant, au choix du candidat (exprimé lors du dépôt de sa candidature), au droit civil et à la procédure civile ou au droit pénal et à la procédure pénale.
- Cet entretien est suivi d'une **interrogation orale de vingt minutes** sur la matière choisie par le candidat ayant notamment pour but d'apprécier ses connaissances juridiques et son aptitude à juger.
- L'interrogation orale est suivie d'une **conversation de trente minutes** avec le jury portant sur le parcours du candidat, sa motivation, ses réalisations et comportant des questions sous forme de mise en situation, permettant d'apprécier notamment ses qualités et aptitudes face à une situation concrète, son savoir-être, les acquis de son expérience professionnelle et sa connaissance de l'organisation judiciaire.

# Préparation au Concours professionnel de l'ENM

**La conversation** s'appuie sur le **dossier** constitué par le candidat admissible présentant son **expérience professionnelle**. (Préparation : une heure ; durée : une heure ; coefficient : 7).

Les candidats du concours professionnel peuvent, s'ils en font la demande au moment de leur inscription, passer une **épreuve facultative de langue étrangère** d'une durée de **trente minutes** comportant le compte rendu d'un texte suivi d'une conversation.

Les candidats peuvent obtenir des points supplémentaires lorsque la note attribuée pour cette épreuve est supérieure à la moyenne ; le nombre des points supplémentaires est limité à dix (coefficient : 1).

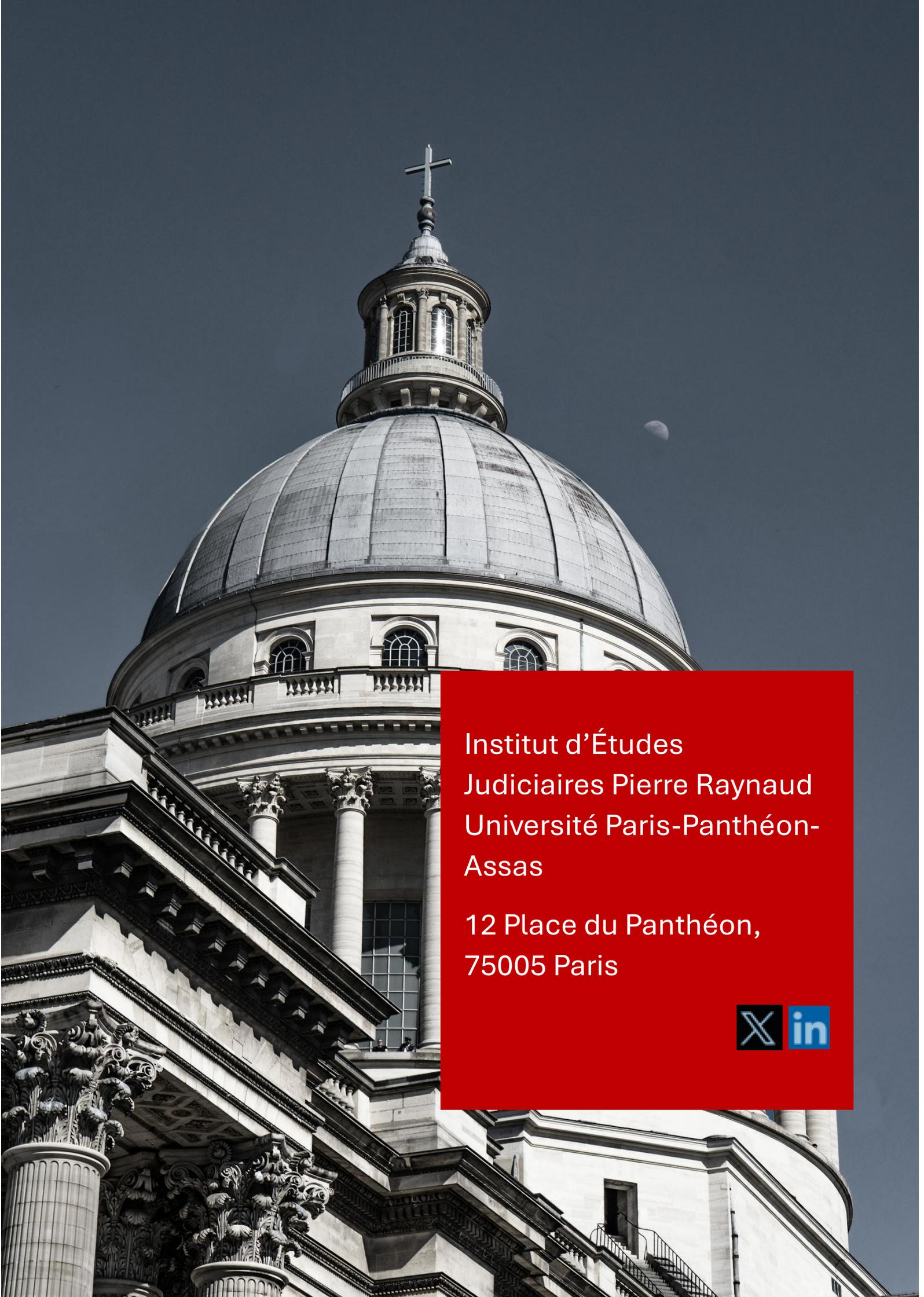
## TARIFS

### Inscription

Frais d'inscription 2025/2026 : 980€

Pour déposer une candidature, vous pouvez vous rendre directement sur notre plateforme de candidature à partir du mois du 1<sup>er</sup> juin 2025 : [candidatures.u-paris2.fr](https://candidatures.u-paris2.fr)

**Pour rappel** : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.



Institut d'Études  
Judiciaires Pierre Raynaud  
Université Paris-Panthéon-  
Assas

12 Place du Panthéon,  
75005 Paris

